



---

# La répartition des richesses en Suisse et dans le canton de Fribourg.

---

CHIFFRES INÉDITS ET COMPILÉS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC-FRIBOURG, SEPT 2021

*Rapporteur: Pierre Duffour*

**%  
attac**

# **La répartition des richesses en Suisse et dans le canton de Fribourg**

02

CHIFFRES INÉDITS ET COMPILÉS PAR LE  
CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC-FRIBOURG, SEPT 2021

*Rapporteur : Pierre Duffour*

– ATTAC –  
ASSOCIATION POUR UNE TAXATION  
DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES  
ET POUR L'ACTION CITOYENNE

Financement de la brochure : attac-Suisse et attac-Fribourg

Contacts et adhésion : [attacfribourg@gmail.com](mailto:attacfribourg@gmail.com)

page Facebook : ATTAC-Fribourg [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Vos soutiens : ATTAC-Suisse Section fribourg

BCF : CH61 0076 8300 1501 7000

INTRO		
Ma part du gâteau ?	05	
<b>1.</b>		
L'évolution de la richesse en Suisse entre 2007 et 2017	06	
<b>1.1</b>		
L'évolution de la fortune totale des ménages en Suisse entre 2007 et 2017	06 - 08	
<b>1.2</b>		
La répartition de la richesse nationale en 2017	08 - 10	
<b>2.</b>		<b>03</b>
Fribourg, toujours plus riche et toujours plus inégalitaire	11	
<b>2.1</b>		
L'évolution de la répartition des richesses dans le canton de Fribourg entre 2007 et 2017	12 - 14	
<b>2.2</b>		
La répartition de la richesse cantonale en 2017	14 - 17	
<b>3.</b>		
Commentaire	18 - 25	
ANNEXES		
Statistiques de la fortune	26 - 27	



# Ma part du gâteau ?

Et si vous deviez découvrir qu'à Fribourg, une personne sur 100 déclare 1/3 de toute la fortune accumulée dans le canton ? Que 6 personnes sur 100 se sont accaparés les 2/3 des richesses ? Que nous autres, 94%, devons nous bagarrer pour le dernier tiers ? Tout en sachant que 33% (1 personne sur 3 !) ne dispose d'aucune fortune, de rien, zéro, pas d'une miette ! Parmi lesquels te situerais-tu ?

Si nous souhaitons connaître et éventuellement corriger cette répartition, nous vous invitons, chère lectrice, cher lecteur, à participer à cette réflexion, en (re-)découvrant le fonctionnement de notre système économique et social, en analysant l'évolution de ces répartitions inégalitaires, et pourquoi pas, à proposer des solutions ?

Pour avoir accès à ces données – pas étalées dans le net, vous vous doutez bien – le Conseil scientifique d'Attac-Fribourg s'est penché sur les données fiscales disponibles dans l'administration fédérale et cantonale, bien conscient qu'elles ne correspondent pas à toute la réalité <sup>1</sup>, mais nous estimons qu'elles illustrent tout de même l'évolution et la répartition des richesses au sein de notre population. Nous nous limiterons à une analyse des dernières données disponibles entre 2007 et 2017.

05

---

<sup>1</sup> Bien que la statistique de la fortune soit très représentative, il faut émettre des lacunes provenant du système fiscal. Certains éléments de la fortune ne sont considérés que partiellement (valeur LPP, 3<sup>ème</sup> pilier, objets mobiliers et les immeubles recensés selon la valeur fiscale et non la valeur vénale).

# 1. **L'évolution de la richesse<sup>2</sup> en Suisse entre 2007 et 2017<sup>3</sup>**

Dans ce chapitre, nous mettrons dans un premier temps en lumière l'évolution de la fortune nationale des ménages sur une décennie ainsi que l'évolution au sein des différentes catégories de contribuables. Dans un second temps, nous verrons plus en détail la répartition de la fortune en 2017.

## 1.1 **L'évolution de la fortune totale des ménages en Suisse entre 2007 et 2017<sup>4</sup>**

Commençons avec des nouvelles réjouissantes : D'une part, en l'espace d'une décennie, la fortune<sup>5</sup> totale des ménages en Suisse a nettement augmentée, passant de 1'348 milliards à 1'994 milliards de francs (soit une augmentation de 48%). D'autre part, le pourcentage de personnes classées « sans fortune » est passé de 26,64% à 23,48% soit un recul de plus de 3% alors que la population entre ces deux périodes augmentait de 12,7%. Bien moins réjouissant est le fait que cette évolution n'a pas profité à toute la population de manière équitable. Bien au contraire, force est de constater qu'elle a provoqué une accentuation des inégalités comme le démontre notre tableau ci-dessous :

**TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE LA FORTUNE PAR CLASSE DE FORTUNES  
EN SUISSE (2007-2017)**

CLASSE DE FORTUNE	% DE LA POPULATION CONCERNÉE EN 2017	TOTAL DE LA FORTUNE CUMULÉE EN MILLIARDS DE FR S EN 2007	TOTAL DE LA FORTUNE CUMULÉE EN MILLIARDS DE FR S EN 2017	AUGMENTATION DE LA RICHESSE ENTRE 2007 ET 2017 EN MILLIARDS DE FR S ET EN POURCENTAGE PAR CLASSE DE FORTUNE
SANS FORTUNE	23.5% (-3) <sup>6</sup>	0	0	0
< DE 50'000 FR S	31% (+1)	24.72	27.76	3.04 (+12%)
DE 50'000 À 1 MILLION	39.3% (+1,2)	496.03	597.74	101.71 (+21%)
DE 1 À 10 MILLIONS	5.85% (+1,5)	466.62	722.77	256.15 (+55%)
PLUS DE 10 MILLIONS	0.32% (+0,11)	360.73	645.63	284.9 (+79%)
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>1'348.10</b>	<b>1'993.90</b>	<b>+ 645.8 MILLIARDS</b>

07

Entre 2007 et 2017, la progression de la richesse s'est produite de manière fortement inégalitaire dans la population. A titre d'exemple, la classe de fortune qui disposait en 2007 de « plus de 10 millions de francs » a augmenté sa for-

tune de 79%, ils représentent en 2017, 0,32% de la population. Dans la même période, la classe de fortune disposant de « moins de 50'000 frs » en 2007 n'a augmenté sa fortune en 2017 que de 12%, ils représentent 31% de la popula-

<sup>2</sup> Définition : La répartition des richesses est la façon dont le patrimoine est détenu par les individus dans une société, il s'agit d'un stock et non pas d'un flux comme le revenu.

<sup>3</sup> Ceux sont les dernières données fédérales disponibles à ce jour.

<sup>4</sup> Nous mettons en annexe l'ensemble des tableaux de l'Administration fédérale des contributions.

<sup>5</sup> C'est la fortune nette (actifs moins passifs, avant prise en considération des déductions sociales) des personnes imposées au 31 décembre 2017 qui est déterminante pour la statistique de la fortune de l'ensemble de la Suisse.

<sup>6</sup> C'est l'écart en pourcentage avec le même groupe de contribuable entre 2007 et 2017.

tion. Cette réalité chiffrée montre à quel point **les inégalités progressent en Suisse.**

Il faut pondérer ces chiffres en prenant en compte l'évolution du nombre de contribuables entre les deux périodes (+607'248) contribuables soit 12,7% en plus. Nous constatons alors que le nombre total de sans fortune a diminué malgré l'augmentation du nombre de contribuables. Pour les catégories entre 0 et 1'000'000 frs, l'augmentation du nombre de contribuables est quasiment en rapport avec ce chiffre (+/- 12,7%), Au dessus de ce palier de 1'000'000 Frs, le nombre de contribuables augmente de (+53% à +75%) mais représente peu de contribuables. Par exemple la classe la plus haute augmente de 75% ses membres mais ne représentent que 7'338 contribuables de plus.

08

## 1.2

# La répartition de la richesse nationale en 2017

- En 2017, presque un **quart de la population (23,5%)**, représentant 1'256'448 contribuables, déclarent une **fortune nulle.**

- La fortune d'environ un **tiers de la population (31%)**, soit 1'662'235 contribuables, est inférieure à 50'000 francs représentant globalement **1,4%** de la fortune nationale.

- Viennent ensuite près de **40% de la population** qui cumule ensemble **30% de la fortune.** On peut qualifier cette catégorie de classe moyenne.



EN 2016, 1% DES PLUS RICHES POSSÈDERONT PLUS QUE LE RESTE DE LA PLANÈTE

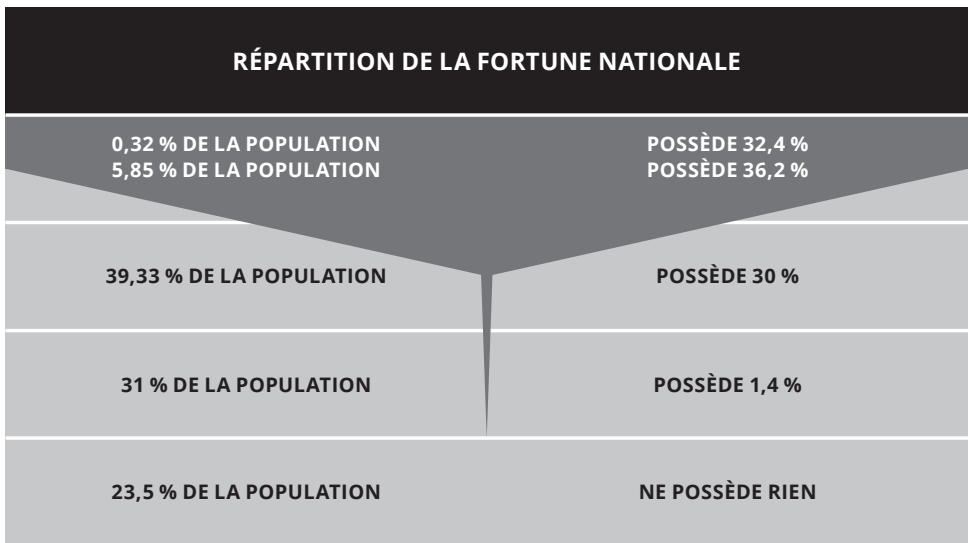
ET ESTIMEZ-VOUS HEUREUX QU'ON VOUS TOLÈRE ENCORE CHEZ NOUS...



- La fortune de 330'214 personnes soit **6,17% de la population** dépasse un million de francs. Ces fortunes cumulées représentent **68,62%** de la fortune totale du pays. Entre tous ces contribuables on distingue une classe de contribuables représentant **5,85%** de la

population qui possèdent un peu **plus d'un tiers (36,2%)** de la fortune globale et une autre classe de contribuables représentant 17'078 personnes **soit 0,32%** de la population du pays qui possèdent à eux seuls près **d'un tiers (32,40%)** de la fortune totale de la nation.

### RÉPARTITION DE LA FORTUNE NATIONALE



## STATISTIQUE DE LA FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES EN SUISSE EN 2017

CLASSES DE FORTUNE NETTE	CONTRIBUABLES		FORTUNE CUMULÉE PAR CLASSE DE FORTUNE EN MILLIONS DE FR	POURCENTAGE DE LA FORTUNE NATIONALE PAR CLASSE DE FORTUNE
	EN 1'000 FR	NOMBRE ABSOLUS		
SANS FORTUNE	1'256'448	23,5%	0	0
> 0 - 50	1'662'235	31%	27'759,6	1,4%
> 50 - 1'000	2'103'092	39,33%	597'781,8	30%
> 1'000 - 10'000	313'136	5,85%	722'727	36,2%
> 10'000	17'078	0,32%	645'634,6	32,4%
<b>TOTAL</b>	<b>5'351'989</b>	<b>100%</b>	<b>1'993'903</b>	<b>100%</b>

10



## 2. **Fribourg, toujours plus riche et toujours plus inégalitaire**

*Avant-propos : Nous avons eu quelques difficultés à obtenir les informations concernant le canton de Fribourg car celles-ci n'apparaissent ni dans les données statistiques fournis par le canton, ni dans celles livrées par la Direction des finances. Ces données sont épineuses pour un gouvernement qui souhaite faire du canton de Fribourg un paradis d'exilés fiscaux et un champion mondial du faible niveau de la fiscalité des entreprises. Ainsi, nous devons chercher ces données au niveau fédéral. Dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT), les cantons sont tenus de déclarer annuellement les fortunes nettes à l'Administration fédérale des contributions. Dans ce second chapitre nous vous présentons l'évolution de la fortune cantonale sur une décennie ainsi que l'évolution au sein des différentes catégories de contribuables. Dans un second temps, nous verrons plus en détail la répartition de la fortune en 2017.*



## L'évolution de la répartition des richesses dans le canton de Fribourg entre 2007 et 2017

*Premièrement, la fortune totale des ménages de Fribourg a nettement augmentée, passant de 23'844 millions en 2007 à 31'824 millions de francs une décennie plus tard (soit +33 %). Deuxièmement environ 0,7 % de la population est sortie du groupe « sans fortune », même si celui-ci reste le plus grand groupe, composé de près d'un tiers de la population fribourgeoise. Troisièmement, les membres du groupe des riches augmentent de manière très limitée.*

L'augmentation de la richesse cantonale (+33%) se situe sur la même période nettement en-dessous de la moyenne nationale (+48 %); et que le nombre de contribuables qui sortent de la classe des « sans fortune » à Fribourg (-0,7%) est quatre fois moins importante qu'en moyenne nationale (- 3%); enfin l'augmentation de 33% de la richesse cantonale est **très inégalement répartie dans la population**, comme le démontre le tableau ci-dessous :

**TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE LA FORTUNE PAR CLASSE DE FORTUNE  
CANTON DE FRIBOURG (2007-2017)**

CLASSE DE FORTUNE	% DE LA POPULATION CONCERNÉE EN 2017	TOTAL DE LA FORTUNE CUMULÉE EN MILLIONS DE FRs EN 2007	TOTAL DE LA FORTUNE CUMULÉE EN MILLIONS DE FRs EN 2017	AUGMENTATION DE LA RICHESSE ENTRE 2007 ET 2017 EN MILLIONS DE FRs ET EN POURCENTAGE PAR CLASSE DE FORTUNE
SANS FORTUNE	33.28% (-0,7%) <sup>7</sup>	0	0	0
< DE 50'000 FRs	32.57% (-0,5%)	871.1	1'022.7	+ 151.5 (+17%)
DE 50'000 À 500'000 FRs	27.57% (-0,5%)	7'571.3	9'450.7	+ 1'879.4 (+25%)
DE 500'000 FRs À 2 MILLIONS	5.58% (+1,3%)	5'855.6	9'486.1	+ 3'630.6 (+62%)
PLUS DE 2 MILLIONS	1% (+0,3%)	9'546	11'864.9	+ 2'318.9 (+25%)
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>23'844</b>	<b>31'824.4</b>	<b>+ 7'980.4 MILLIONS</b>

13

A la lecture du tableau vous pouvez constater qu'entre 2007 et 2017, l'augmentation de la richesse s'est produite de manière fortement inégalitaire dans la population, puisque le groupe qui dispose **entre CHF 500'000 et CHF 2'000'000** a **augmenté** sa fortune **de 62%**; alors que le groupe **qui dispose de moins de 50'000 frs** a augmenté sa fortune **de 17%**. Cette réalité chiffrée démontre que **les inégalités progressent plus fortement dans le canton de Fribourg qu'au niveau national**.

Il faut pondérer ces chiffres en prenant en compte l'évolution de la population entre les deux périodes (+34'461) contri-

.....  
<sup>7</sup> L'écart en pourcentage de population par rapport au même groupe de contribuable en 2007.

buables soit +22%. Nous constatons alors que même le nombre des contribuables sans fortune a augmenté à Fribourg de +20% alors qu'au niveau national cette catégorie a diminué.

L'augmentation de la fortune dans les classes entre 0 et 500'000 frs est quasiment en rapport avec l'augmentation de la population mais au-dessus de ce palier, le nombre de contribuables augmente entre (+55%) et (+100%) cependant ils représentent un tout petit nombre de contribuables : par exemple en 10 ans la classe des plus 10 millions augmente de (85%)<sup>8</sup> mais ne représente que 85 personnes.

Les moyennes de fortunes par contribuables et par classe ne varie guère entre 2007 et 2017, exceptée pour la classe la plus haute qui chute de 615 millions par contribuable à 288 millions. Sûrement en raison de l'écart énorme de fortune entre les anciens et nouveaux entrants dans la catégorie.

Nous poursuivons notre étude en développant l'analyse de cette répartition de la richesse cantonale en 2017.

14

## 2.2

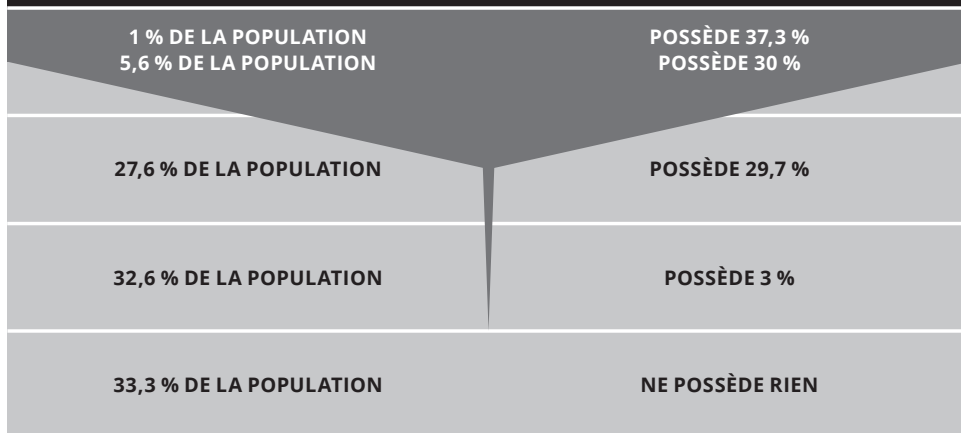
# La répartition de la richesse cantonale en 2017

En 2017, selon les derniers chiffres rendus disponibles par l'Administration fédérale des contributions, la répartition de la fortune totale des ménages dans le canton de Fribourg révèle une inégalité effarante :

---

<sup>8</sup> Pour davantage de précision voire les annexes ci-jointes.

## RÉPARTITION DE LA FORTUNE FRIBOURGEOISE



## STATISTIQUE DE LA FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES DU CANTON DE FRIBOURG 2017

CLASSES DE FORTUNE NETTE	CONTRIBUABLES		FORTUNE CANTONALE		
	EN 1'000 FR	NOMBRE ABSOLUS	POURCENTAGE	EN MILLIONS DE FR	POURCENTAGE
SANS FORTUNE		63'551	33,3%	0	0
0 - 50'000		62'191	32,6%	1'022.7	3%
> 50'000 - 500'000		52'647	27,6%	9'450.7	29,7%
> 500'000 - 2'000'000		10'655	5,6%	9'486.1	30%
> 2'000'000		1'919	1%	11'864.9	37,3%
<b>TOTAL</b>		<b>190'963</b>	<b>100%</b>	<b>31'824.4</b>	<b>100%</b>

**Un tiers de la population fribourgeoise (33,3%),** soit 63'500 contribuables, ne possède **aucune fortune**, cette classe de sans fortune est nettement plus représentée que celle de la moyenne nationale (23,5%).

Un autre tiers de la population appartient à la classe des « moins de CHF 50'000 » et possède collectivement 3% de la richesse cantonale ce qui représente un milliard de francs. **La grande majorité de la population fribourgeoise (+de 65%) stagne au bas de la pyramide malgré leurs efforts pour s'en sortir.** Preuve que l'ascenseur social est en panne et que le ruissellement de la fortune ne se produit pas dans le canton de Fribourg.

Ensuite **27,6%** de la population fribourgeoise **possède 29,7%** de la richesse ce qui représente plus de 9,4 milliards de francs.

**A l'autre extrémité de cette répartition, nous trouvons :**

- **6,6% de la population** détient deux tiers (**67,3 %**) de la richesse cantonale, soit 21,8 milliards. Cette catégorie se décompose en deux catégories :

- **Les personnes aisées, représentant 5,6 % de la population cantonale et qui possèdent près d'un tiers (30 %) de la richesse totale.** Cela représente CHF 9,5 milliards.

- **Les personnes très aisées, représentant 1% de la population cantonale et qui concentrent plus d'un tiers (37,30%) de la richesse totale** ce qui représente plus de CHF 11,86 milliards. Nous sommes en 2021, dans un canton suisse et non pas dans une république bananière et pourtant...



Pour avoir une idée de la répartition actuelle des richesses à Fribourg, rien de mieux qu'une petite histoire.

*Imaginez que vous êtes invité à un banquet de 100 convives. Il y a la maîtresse de maison, ses 6 enfants, 28 cousins, 32 petits-enfants et 33 amis qui ont été invités.*

*Le maître d'hôtel annonce que le fermier qui nourrit la famille vient d'apporter 100 kg de nourriture. Les invités qui ne connaissent pas les usages de la famille pensent qu'avec un kilo de nourriture par personne, le repas s'annonce très copieux.*

*Le Maître d'hôtel revient et donne les ordres aux serveurs : « Vous distribuerez 38 kg à la maîtresse de maison, 30 kg aux 6 enfants, 30 autres kg aux 28 cousins et enfin les 3 kg restant aux 32 petits-enfants ».*

*Les 33 amis sont invités soit d'aller sous les tables pour espérer récupérer des miettes du festin (théorie du ruissellement) ou de revenir l'année prochaine, car le fermier espère produire davantage (théorie productiviste)*

## **En 2020, la concentration de la fortune à Fribourg se poursuit avec deux familles qui possèdent 12 milliards de francs<sup>9</sup>.**

1 - Willi et Isolde Liebherr – Fribourg/Argovie, Machines de chantier 5 à 7 milliards

2 - Les Héritiers Wella Fribourg, participations, actifs dans l'art – 4 à 5 milliards. Les descendants des familles Pohl et Ströher se retrouvent en grande partie dans la direction de BAR & Co, fructifiant les milliards de leur succession.

---

<sup>9</sup> Source : Revue Bilan décembre 2020 : l'estimation de la fortune prise en compte est cette fois-ci la valeur vénale et non la valeur fiscale des biens. L'estimation de la **valeur vénale d'un bien** permet d'avoir une estimation sur le prix de vente qui serait accepté sur le marché **immobilier**. Cette **valeur vénale d'un bien est** généralement établie par un expert **immobilier** qui facturera une prestation d'audit et d'analyse au demandeur. La **valeur fiscale** correspond au prix d'achat. Les prix d'achats sont automatiquement communiqués à l'administration **fiscale**.

### 3. Commentaire

Au 17<sup>ème</sup> siècle déjà, « les aristocrates » en France ou « les patriciens » à Fribourg concentraient une très grande partie des richesses. Quatre siècles plus tard, après une augmentation énorme des richesses, ils sont toujours 6% à détenir 67% du gâteau. En 2021, certains les qualifient de grande bourgeoisie ou d'ultras-riches. Si l'on parvenait à connaître les noms de cette société fermée, nous retrouverions certainement certains des grands noms du patriciat fribourgeois <sup>10</sup>.

Comment cette mini-société se reproduit-elle ?

La principale raison de cette reproduction économique est due au fait que : « Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, le taux moyen de croissance de l'économie se situe autour de 1,5 % et le taux du capital autour des 4,5% » <sup>11</sup>. Ce qui signifie que si vous naissez riche, vous avez de grande chance de le demeurer. C'est principalement le « bon mariage » ou l'héritage qui permet d'accéder à ce cercle très fermé. La grande bourgeoisie passe sous silence l'origine de sa fortune généralement due à une exploitation grossière des travailleurs en confisquant les fruits de leur travail ou par le pillage de milliers de familles dans l'obscurité de l'histoire. Les historiens devraient davantage s'intéresser à l'origine des grandes fortunes puisque les journalistes d'investigation ont disparu. Balzac prétendait que « derrière chaque fortune, il y a un crime ».

Les médias préfèrent nous livrer la légende du « self made man », théorie qui se marie si bien à la doctrine libérale. Cette microsociété composée de personnes ultras-riches concentre à la fois le capital économique (patrimoine et revenus) le capital social (réseau de relations influentes) le capital culturel (comportement social adapté et diplômes) et le capital symbolique<sup>12</sup> (religieux, culturel, artistique, associatif, etc.)<sup>13</sup>. Ceci développe encore davantage les inégalités. La concentration démesurée de privilèges procure à une minorité un pouvoir surdimensionné sur les médias et sur la vie politique résultant notamment de sa puissance économique. Il s'agit d'une véritable atteinte à la démocratie.

Les inégalités ont certes toujours existé dans l'histoire, mais elles n'ont jamais été aussi étendues et construites par des mécanismes économiques et politiques aussi puissants qu'aujourd'hui. En 2005, nous avons déjà procédé à ce genre d'étude au niveau du canton de Fribourg qui révélait que 60% de la population détenait 3%, en 2017 c'est 66% et d'un autre côté 2% seulement de la population détenait 50% de la fortune ; en 2017 c'est 2,57% de la population qui déteint 55,31% de la fortune cantonale. L'analyse des données fournies par l'Administration fiscale démontre dans les faits que **les inégalités dans la distribution de la richesse se sont accentuées au fil des années**. La crise sanitaire que nous traversons va encore aggraver cette situation.

Les causes de l'accroissement des inégalités sont multiples. Les plus souvent citées sont les nouvelles technologies — qui profitent aux plus éduqués, particulièrement dans les do-

.....  
<sup>10</sup> Steinauer, J. (2000) « *Patriciens, fromagers, mercenaires* » Editions Payot Lausanne.

<sup>11</sup> Piketty, T. (2013) : « *Le capital du XXI siècle* » ; Paris, Edition du Seuil.

<sup>12</sup> Bourdieu, P. (1979) : « *La distinction* » ; Paris, Les éditions de minuit.

<sup>13</sup> Pinçon-Charlot. M et Pinçon. M ( 2007). *Les Ghettos du Gotha- comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris Editions du Seuil.

maines scientifique et informatique —, la mondialisation — qui a amené le déménagement de millions d'emplois de la classe moyenne des pays riches vers les économies émergentes —, les besoins changeants de l'économie — qui ont notamment amené un plus grand recours aux travailleurs à statut précaire — et la déréglementation financière — qui a permis l'explosion des salaires des banquiers. On évoque aussi l'affaiblissement des syndicats et, par conséquent, la perte de rapport de force des travailleurs. Une récente étude du FMI attribue même à ce facteur la moitié de la hausse des inégalités entre 1980 et 2010. La répartition de la richesse est le résultat du fonctionnement économique et des choix dans la redistribution de la richesse créée par notre société. Il s'agit d'un processus social. L'écart salarial en 2017 entre les salaires les plus bas et les plus hauts s'est établi de 1 à 143, selon le syndicat Unia. Le directeur général d'UBS par exemple remporte la palme avec 14,2 millions de francs de salaire annuel, en hausse de 3,6%. La banque affiche d'ailleurs l'écart le plus gros entre le plus petit et le plus haut salaire : 1:273. Les patrons de Novartis, Roche et ABB gagnent également plus de 200 fois plus que leurs salariés les moins bien payés.

La productivité moyenne du travail a augmenté de 15% en moyenne en Suisse <sup>14</sup> entre 2007 et 2017. Votre revenu aussi ?

Selon les théories libérales qui orientent l'économie mondiale depuis 50 ans, le fossé grandissant entre riches et pauvres procure l'avantage de stimuler la croissance économique en encourageant les plus riches à se réinventer sans cesse pour rester au sommet, et les plus pauvres à ne ménager aucun effort notamment en matière de flexibilité et de formation, pour améliorer leur sort. N'avez vous jamais entendu l'argument suivant, il faut créer la richesse avant de penser à la redistribuer !

L'OCDE <sup>15</sup> et le FMI <sup>16</sup> sont venues porter un dur coup à cette idée reçue dans de nombreux rapports dont l'une des principales conclusions est que plus les inégalités se creusent, plus la croissance économique recule. Malgré ces faits, vous pou-

vez constater que les représentants de l'idéologie libérale prétendent toujours que si l'on touche à l'imposition des plus riches cela entrainera une perte de compétitivité.

Il ne suffit pas de constater, il faut aussi proposer des mécanismes pour freiner cette tendance désastreuse que provoque l'accélération de la concentration des richesses. Ces institutions proposent d'agir sur l'élévation des revenus, la protection des salariés et l'imposition progressive des richesses. L'OCDE propose que :

*Les gouvernements ne devraient pas hésiter à utiliser les impôts et les transferts pour modérer les différences de revenus et de richesses. On craint que la redistribution n'endommage la croissance, ce qui a entraîné une baisse à long terme de la redistribution dans de nombreux pays. Nos travaux suggèrent qu'une redistribution bien conçue et prudente n'a pas à nuire à la croissance. Étant dit que les hauts revenus ont maintenant une plus grande capacité de payer des impôts qu'auparavant, les gouvernements devraient s'assurer qu'ils paient leur juste part*

*du fardeau fiscal. (...) Il est possible d'éviter une augmentation constante des inégalités. C'est à nous d'imaginer et de créer à nouveau nos économies, afin que chaque citoyen, indépendamment du revenu, de la richesse, du sexe, de la race ou de l'origine, soit habilité à réussir.*

En avril 2021 Janet Yellen, secrétaire au Trésor des USA, déclarait : « Nous devons nous mettre d'accord avec les pays du G20 sur un taux minimum (entre 21 et 28%) d'imposition des entreprises<sup>17</sup> et mettre un coup d'arrêt au moins-disant ». Le 26 avril 2021, Joe Biden annonce ses intentions de relever les impôts sur les revenus de 37 à 39,6% pour les revenus au-dessus de 27'000 euro/mois et de relever l'impôt sur les plus values des actions de 20 à 39,6% pour les foyers qui gagnent plus de 68'000 euros/mois. Il propose donc une politique de redistribution des richesses en visant la population des 0,30% qui concentre plus de 30% des richesses aux USA. Ces propositions soutenues par 54% de la population ne passeront pas la rampe du Congrès Américain. La victoire de cette volonté de freiner les inégalités s'est traduite auprès du G7, en introdui-

<sup>14</sup> Sources OFS : Statistiques de la croissance et de la productivité 16.11.2020.

<sup>15</sup> Organisation de Coopération et de Développement Economiques. <http://www.oecd.org/social/publication-launch-in-it-together-why-less-inequality-benefits-all.htm>

<sup>16</sup> Fond Monétaire International. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2015/sdn1513.pdf>

<sup>17</sup> Washington ne cache pas sa volonté de rapprocher ce taux à celui des USA, actuellement à 21% et qui devrait être relevé autour des 28% selon la volonté du président. Biden.

sant l'impôt universel pour les multinationales. L'avancée n'est pas sur le taux de l'imposition de 15% qui est faible mais sur le fait qu'elle confère aux multinationales le statut de sujets de droit, alors qu'auparavant seules les filiales étaient considérées chacune comme des entités juridiques par les Etats.

Ces analyses ou propositions de l'OCDE, du FMI ou du gouvernement des USA ne viennent donc pas de « *groupuscules d'extrême gauche* » comme nous taxent certains médias ou élus libéraux ou d'extrême droite lorsque nous les évoquons.

Thomas Piketty<sup>18</sup> a rendu célèbre la formule  $r > g$ . Ce qui fonde le capitalisme, c'est que le taux de rendement ( $r$ ) des placements privés (intérêts, dividendes, loyers, etc.) soit supérieur à la croissance économique ( $g$ ), dont une partie est redistribuée en salaires. Tant que ça marche, le capitalisme est gagnant : **En d'autres termes, les inégalités ne sont pas un effet secondaire et passager du capitalisme, mais elles sont au cœur même du système.** *Ce d'autant plus que les personnes très aisées profitent de pouvoir placer leur argent à des taux élevés, alors que les petit-e-s épargnant-e-s doivent se contenter de taux de plus en plus bas voire négatifs.* Le capital devient ainsi un rapport social de domination. Thomas Piketty propose un taux d'imposition progressif suffisant pour que la propriété soit temporaire et non permanente par une « fiscalité progressive et internationale sur la fortune ».

Anthony B. Atkinson<sup>19</sup> estime que le problème n'est pas uniquement le fait que les personnes fortunées s'enrichissent toujours plus. Selon lui, l'économie évolue extrêmement vite et la majorité de la population n'arrive tout simplement pas à suivre. Pour réduire l'inégalité, il faudrait donc faire plus que de simplement taxer davantage les riches. Atkinson prescrit donc des politiques innovantes et ambitieuses dans cinq domaines : le changement technologique, la recherche du plein-emploi, la sécurité sociale, le partage du capital et la fiscalité progressive (salaire minimum, protection sociale, droits syndicaux, formation, etc.

Frédéric Lordon <sup>20</sup>, prône une véritable remise en cause structurelle du système capitaliste. *La différence entre le taux de croissance de l'économie et celui du capital dépend du rapport de force entre le capital et le travail. Qui a la main sur les institutions et les structures sociales ? Arrêter de vouloir transformer les structures, c'est se condamner à « passer la serpillère » et la fiscalité seule n'a jamais été autre chose que de passer la serpillère. Il faut s'attaquer aux causes des inégalités et pas seulement à ses effets.*

*Le capital : c'est un mode de production, c'est-à-dire un rapport social. Un rapport social complexe qui, au rapport monétaire des simples économies marchandes, ajoute — c'est le cœur de toute l'affaire — le rapport salarial, constitué autour de la propriété privée des moyens de production, de la fantasmagorie juridique du « travailleur libre », individu pourtant privé de toute possibilité de reproduire par lui-même son existence matérielle, par-là jeté sur le marché du travail, forcé pour survivre d'aller s'employer et de se soumettre à l'empire patronal, dans une relation de subordination hiérarchique. Le capital, c'est ça — et pas seulement le hit-parade des riches du*

*magazine Fortune. Compris dans sa version étroitement patrimoniale, le capital affecte sans doute les individus ordinaires par le spectacle obscène des inégalités de richesse. Compris comme mode de production et comme rapport social, notamment salarial, il les affecte bien plus profondément : par les servitudes dans lesquelles il enferme leur vie même — car huit heures de travail, c'est la moitié du temps éveillé. (...) Seule la reprise des luttes en son être essentiel, la souveraineté populaire, à une nation ou à plusieurs selon les possibilités qu'offrira la conjoncture politique, y pourrait quelque chose. Et notamment de défaire, par la transformation des structures, le rapport de forces qui permet au capital de prendre en otage la société tout entière.* <sup>21</sup>

23

Notre rôle en tant qu'association AT-TAC-Fribourg est de livrer des analyses qui intéressent le public et les partis politiques. Pour contrer cette dérive inégalitaire, la gamme des remèdes est vaste et variable. C'est aux partis politiques, aux syndicats de proposer et d'agir afin d'améliorer notre société. Nous déplorons de manière générale le manque d'intérêt de la classe politique pour freiner le creuset de ces inégalités quand leurs prises de décisions ne viennent

---

<sup>18</sup> Piketty, T. (2013) : « *Le capital du XXI siècle* » ; Paris Edition du Seuil.

<sup>19</sup> Atkinson, A B. (2016) : « *Inégalités* » collection – Economie humaine – Paris Editions du Seuil.

<sup>20</sup> Lordon, F. (2010) « *Capitalisme, désir et servitude – Marx et Spinoza* » Editions La Fabrique.

pas aggraver cette situation notamment avec l'annulation de l'impôt sur le capital (1997); la suppression dans certains cantons de l'impôt sur les successions; la réduction de la taxation des dividendes (2008); les fortes diminutions de l'impôt sur les entreprises dans plusieurs cantons et avec la volonté aujourd'hui de supprimer le droit de timbre fédéral.

Nous laissons les néo-conservateurs penser que seule l'augmentation illimitée de la production viendra à bout de la pauvreté et que la répartition actuelles des richesses est juste et efficace puisqu'elle produit un ruissellement naturel des richesses. **Les résultats de cette étude démontrent que ce ruissellement n'existe pas dans les faits mais que les inégalités se creusent.** Il ne s'agit pas de chercher à pénaliser les ultras-riches mais de redonner de la justice sociale en améliorant la redistribution tout en relançant l'économie et sans endetter le pays. Utilisant un capital dormant qui permette de créer de l'emploi dans des secteurs innovants comme par exemple des nouvelles énergies non polluantes et la réfection des bâtiments pour une moindre consommation d'énergie.

Nous produisons cette compilation de données pour dévoiler une situation d'inégalité qui nous concerne toutes et tous. Nous vivons chaque jour les effets de cette domination. **Connaître les réalités qui nous dominent, c'est entamer notre propre libération.** Pour que les gouvernements se décident de bouger en matière d'inégalités, il faudra que les partis politiques quittent le terrain des phrases floues sur la défense de la classe moyenne qui leur permet actuellement de faire des promesses à tout le monde et personne à la fois. Il faudra que la population comprenne que le problème des inégalités ne se limite à la petite tranche des plus démunie. Pour l'y aider, il serait utile qu'elle puisse compter sur des mouvements dans la société civile, comme les syndicats et les associations afin de structurer et donner voix à ses revendications.

---

<sup>21</sup> Lordon F. (avril-2015) « Avec Thomas Piketty pas de danger pour le capital du XXI<sup>e</sup> siècle ». Le Monde diplomatique.





Nous vous livrons en annexes, les tableaux de l'administration fiscale fédérale à l'origine de notre étude et remercions tous les membres de la section d'ATTAC-Fribourg qui par leurs cotisations et leurs soutiens fidèles depuis de nombreuses années rendent possibles les conférences, les différentes actions

(référendum, recours juridique) de notre association ainsi que l'édition de cette brochure.

Cette répartition inégale a été produite par des hommes et des femmes et peut être défaite par des femmes et des hommes. Rejoins-nous!

25

– ATTAC –  
ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES  
ET POUR L'ACTION CITOYENNE

Financement de la brochure : attac-Suisse et attac-Fribourg

Contacts et adhésion : [attacfribourg@gmail.com](mailto:attacfribourg@gmail.com)

page Facebook : ATTAC-Fribourg [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Vos soutiens : ATTAC-Suisse Section fribourg

BCF : CH61 0076 8300 1501 7000

## ANNEXES :

**STATISTIQUES DE LA FORTUNE  
PÉRIODE FISCALE 2007 / PERSONNES PHYSIQUES / SUISSE**

CLASSE DE FORTUNE NETTE EN 1'000 FR	CONTRIBUABLES		FORTUNE NETTE	
	NBRES ABSOLUS	POURCENTAGES	EN MILLIONS FR	POURCENTAGES
0	1 264 107	26.64	0	0
> 0 - 50	1 426 451	30.06	24 720.3	1.83
> 50 - 100	463 272	9.76	33 720.7	2.5
> 100 - 200	492 391	10.38	71 280.6	5.29
> 200 - 500	592 432	12.49	190 318.2	14.12
> 500 - 1'000	288 322	6.08	200 710.6	14.89
> 1'000 - 2'000	131 641	2.77	180 284.7	13.37
> 2'000 - 3'000	36 357	0.77	88 148.6	6.54
> 3'000 - 5'000	24 922	0.53	94 858.2	7.04
> 5'000 - 10'000	15 107	0.32	103 340.6	7.67
> 10'000 ET PLUS	9 740	0.21	360 727.4	26.76
<b>TOTAL</b>	<b>4 744 743</b>	<b>100</b>	<b>1 348 109.9</b>	<b>100</b>

26

**STATISTIQUES DE LA FORTUNE  
PÉRIODE FISCALE 2017 / PERSONNES PHYSIQUES / SUISSE**

CLASSE DE FORTUNE NETTE EN 1'000 FR	CONTRIBUABLES		FORTUNE NETTE	
	NBRES ABSOLUS	POURCENTAGES	EN MILLIONS FR	POURCENTAGES
0	1 256 448	23.48	0	0
> 0 - 50	1 662 235	31.06	27 759.6	1.39
> 50 - 100	510 188	9.53	37 110.4	1.86
> 100 - 200	536 043	10.02	77 562.6	3.89
> 200 - 500	683 480	12.77	221 300.6	11.1
> 500 - 1'000	373 381	6.98	261 808.2	13.13
> 1'000 - 2'000	192 799	3.6	265 468.9	13.31
> 2'000 - 3'000	55 685	1.04	134 949.3	6.77
> 3'000 - 5'000	39 762	0.74	151 384.8	7.59
> 5'000 - 10'000	24 890	0.47	170 924.0	8.57
> 10'000 ET PLUS	17 078	0.32	645 634.6	32.38
<b>TOTAL</b>	<b>5 351 991</b>	<b>100</b>	<b>1 993 903.1</b>	<b>100</b>

**STATISTIQUES DE LA FORTUNE  
PÉRIODE FISCALE 2007 / PERSONNES PHYSIQUES / CANTON DE FRIBOURG**

CLASSE DE FORTUNE NETTE EN 1'000 FRs	CONTRIBUABLES		FORTUNE NETTE	
	NBRES ABSOLUS	POURCENTAGES	EN MILLIONS FRs	POURCENTAGES
0	53 225	34.01	0	0
> 0 - 50	51 744	33.06	871.2	3.65
> 50 - 100	15 284	9.77	1 110.0	4.66
> 100 - 200	14 494	9.26	2 084.9	8.74
> 200 - 500	14 018	8.96	4 376.4	18.35
> 500 - 1'000	4 823	3.08	3 293.9	13.81
> 1'000 - 2'000	1 869	1.19	2 561.7	10.74
> 2'000 - 3'000	484	0.31	1 170.2	4.91
> 3'000 - 5'000	295	0.19	1 097.3	4.6
> 5'000 - 10'000	166	0.11	1 119.3	4.69
> 10'000 ET PLUS	100	0.06	6 159.2	25.83
<b>TOTAL</b>	<b>156 502</b>	<b>100</b>	<b>23 844.0</b>	<b>100</b>

27

**STATISTIQUES DE LA FORTUNE  
PÉRIODE FISCALE 2017 / PERSONNES PHYSIQUES / CANTON DE FRIBOURG**

CLASSE DE FORTUNE NETTE EN 1'000 FRs	CONTRIBUABLES		FORTUNE NETTE	
	NBRES ABSOLUS	POURCENTAGES	EN MILLIONS FRs	POURCENTAGES
0	63 551	33.28	0	0
> 0 - 50	62 191	32.57	1 022.7	3.21
> 50 - 100	17 353	9.09	1 248.7	3.92
> 100 - 200	17 214	9.01	2 477.6	7.79
> 200 - 500	18 080	9.47	5 724.4	17.99
> 500 - 1'000	7 479	3.92	5 159.0	16.21
> 1'000 - 2'000	3 176	1.66	4 327.1	13.6
> 2'000 - 3'000	836	0.44	2 017.5	6.34
> 3'000 - 5'000	551	0.29	2 110.5	6.63
> 5'000 - 10'000	347	0.18	2 395.0	7.53
> 10'000 ET PLUS	185	0.1	5 341.9	16.79
<b>TOTAL</b>	<b>190 963</b>	<b>100</b>	<b>31 824.4</b>	<b>100</b>



ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES  
ET POUR L'ACTION CITOYENNE

Financement de la brochure : attac-Suisse et attac-Fribourg

Contacts et adhésion : [attacfribourg@gmail.com](mailto:attacfribourg@gmail.com)

page Facebook : ATTAC-Fribourg [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Vos soutiens : ATTAC-Suisse Section fribourg

BCF : CH61 0076 8300 1501 7000